



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 18 décembre 2015

N° 2015-782

### Convocation du 11 décembre 2015

Aujourd'hui vendredi 18 décembre 2015 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

#### ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, M. Alain CAZABONNE, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Alain DAVID, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel HERITIE, M. Michel VERNEJOUL, M. Max COLES, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, Mme Andréa KISS, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Frédérique LAPLACE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, M. Noël MAMERE.

#### EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Brigitte TERRAZA à M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE  
M. Alain TURBY à M. Patrick PUJOL  
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY  
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Chantal CHABBAT  
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE  
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Solène CHAZAL  
Mme Brigitte COLLET à Mme Anne WALRYCK  
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Emmanuelle CUNY  
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique IRIART  
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE  
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI

#### PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h50  
M. Alain DAVID à M. Jean-Pierre TURON à 12h45  
M. Jacques MANGON à M. Patrick BOBET jusqu'à 12h  
M. Noël MAMERE à M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h15  
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Dominique ALCALA à partir de 11h  
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 11h40  
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA à partir de 11h35  
M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h30  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Gérard DUBOS à partir de 11h45  
M. Nicolas BRUGERE à Mme Virginie CALMELS à partir de 12h10  
M. Jean-Louis DAVID à M. Michel DUCHENE à partir de 11h  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 12h  
M. Arnaud DELLU à M. Michel VERNEJOUL à partir de 11h30  
M. Jacques GUICHOUX à Mme Béatrice De FRANCOIS à partir de 12h  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 12h30  
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h  
Mme Anne-Marie LEMAIRE à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h30  
M. Pierre LOTHaire à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h15  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à partir de 12h30  
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH à partir de 11h  
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h  
Mme Gladys THIEBAULT à M. Eric MARTIN à partir de 12h  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Michel HERITIE à partir de 12h30  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOYE à partir de 12h20

#### EXCUSE(S) :

Madame Martine JARDINE.

#### EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER jusqu'à 10h et à partir de 12h30

LA SEANCE EST OUVERTE

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 18 décembre 2015</b>  Pôle finances <b>Direction budget, programmation et prospective</b>	<b>Délibération</b>  <b>N° 2015-782</b>
--	--	---

---

**EPA Bordeaux-Euratlantique - ZAC Bordeaux Saint-Jean Belcier**

**Modification n°1 de l'avenant financier au protocole cadre Saint-Jean Belcier et aux protocoles d'aménagement des berges de Garonne et de réalisation du réseau de chaleur urbain - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Alain JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la délibération n°2014/0597 en date du 31 octobre 2014, les modalités de financement des différents protocoles ont été approuvées (protocole cadre de réalisation de la ZAC (zone d'aménagement concerté), protocoles d'aménagement des berges de Garonne et de réalisation du réseau de chaleur urbain) afférant à l'opération d'aménagement conduit par l'Etablissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux Euratlantique.

Ces modalités de financement proposaient, d'une part, de procéder aux versements par avances de fonds, avec une régularisation, au fur et à mesure de l'achèvement des équipements, une fois le coût réel constaté, permettant l'intégration des équipements dans le patrimoine métropolitain et, d'autre part de consolider en présentation l'ensemble des participations métropolitaines prévues en estimant les différents coûts en charge à terminaison.

La participation attendue de Bordeaux Métropole par l'EPA était estimée à 59,54 M€. Cette participation n'incluait toutefois pas la participation au titre des écoles de la ZAC qui devait être initialement versée directement à la ville de Bordeaux. Toutefois, selon le principe réaffirmé de la compétence de Bordeaux Métropole en la matière, et, concomitamment à la délibération exposant les modalités de financement du groupe scolaire de Brienne sous maîtrise d'ouvrage de l'EPA examinée au cours de cette même séance, il convient de réintroduire ce financement (8,4 M€ HT soit 10,08 M€ TTC) dans le montant de participation à verser à l'EPA.

Par ailleurs, au titre de la participation imputable au budget annexe des déchets ménagers, il convient également de rectifier les montants d'acomptes prévisionnels du fait de la réalisation en maîtrise d'ouvrage directe de Bordeaux Métropole des nouvelles bornes pour les déchets verre. Les sommes correspondantes sur la période 2015-2021 ne seront donc pas à verser à l'EPA soit une diminution de 0,15 M€.

Ces modifications portent ainsi la participation prévisionnelle de Bordeaux Métropole au financement des équipements de la ZAC Belcier à 67,69 M€ HT soit 81,13 M€ TTC pour l'ensemble des budgets concernés.

Il convient donc de passer un avenant avec l'EPA et d'actualiser le tableau annexé à l'avenant financier du 31 octobre 2014.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article L.5217-2 du Code général des collectivités locales,

**VU** le Code de l'urbanisme et en particulier son article R.311-8,

**VU** le décret ministériel n° 2010-306 portant création de l'EPA Bordeaux Euratlantique,

**VU** l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2013 portant création de la ZAC Saint-Jean Belcier,

**VU** la délibération communautaire n° 2012/0377 approuvant le protocole cadre Saint-Jean Belcier,

**VU** la délibération communautaire n° 2012/0378 approuvant le protocole d'aménagement des berges de Garonne,

**VU** la délibération n° 2013/0935 portant sur l'accord de la Communauté urbaine sur le programme des équipements publics,

**VU** le dossier de réalisation approuvé par le Conseil d'administration de l'EPA Euratlantique et transmis le 15 janvier dernier pour avis par M. le Préfet de la Gironde,

**VU** la délibération n° 2014/0100 rendant un avis favorable au dossier de réalisation de la ZAC Saint Jean Belcier,

**VU** la délibération n° 2014/0332 approuvant le protocole de réalisation du réseau de chaleur urbain desservant la ZAC Saint-Jean Belcier,

**VU** la délibération n° 2014/0597 approuvant la signature de l'avenant financier au protocole cadre Saint Jean Belcier et aux protocoles d'aménagement des berges de Garonne et de réalisation du réseau de chaleur urbain,

**VU** la délibération n° autorisant le financement de la construction du groupe scolaire de Brienne présentée le 18 décembre 2015,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la modification proposée est justifiée au regard de la compétence de Bordeaux Métropole et des maîtrises d'ouvrage respectives sur les équipements à réaliser conformément au dossier de réalisation de la ZAC Saint Jean Belcier,

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : La modification du montant prévisionnel de participation à verser à L'EPA Bordeaux Euratlantique au titre des équipements publics selon le nouveau calendrier prévisionnel joint en annexe (soit 67,69 M€ HT) est approuvée.

**ARTICLE 2** : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la modification n°1 à l'avenant financier au protocole cadre Saint Jean Belcier et aux protocoles d'aménagement des berges de Garonne et de réalisation du réseau de chaleur urbain.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 18 décembre 2015

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>29 FÉVRIER 2016</b>	Pour expédition conforme, le Président,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>29 FÉVRIER 2016</b>	Monsieur Alain JUPPE